



DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE AU COURS DU 4^{ème} TRIMESTRE 2021

Une fillette violée en commune Rutovu, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 novembre 2021 indique qu'en date du 30 octobre 2021, sur la colline Mutangaro, commune Rutovu, province Bururi, K.I., âgée de 5 ans, a été violée à son domicile par Audace Niyogushima, âgé de 17 ans, gardien de vaches chez les parents de l'enfant, originaire de la sous-colline Rwabiriro, colline Bugunga, zone Gitaba, commune et province Rutana. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la commune Rutovu.

Une femme tabassée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 novembre 2021 indique qu'en date du 27 octobre 2021, vers 20 heures, sur la colline Muramba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Odette Nduwimana, âgée de 26 ans, a été battue et brûlée par son époux, Félicien Mbonankira, âgé de 30 ans. Selon des sources sur place, le mari a trouvé sa femme en train de préparer à manger dans la maison principale à cause de la pluie qui avait mouillé la cuisine déjà vieille. Selon les mêmes sources, il l'a tabassée, l'a brûlée et les voisins qui sont intervenus ont eu du mal à lui enlever ses habits brûlés. Le lendemain, les responsables collinaires ont obligé cet homme à la conduire à l'hôpital lui-même.

Une femme violée et blessée en commune Mwumba, province Ngozi

En date du 8 novembre 2021, dans la nuit, sur la colline Kandaro, zone Gatsinda, commune Mwumba, province Ngozi, Gloriose Mutumutore, âgée de 25 ans, a été violée et blessée par son mari Victor Ntamavukiro, âgé de 32 ans, à l'aide d'un tronc de houe. Selon des sources sur place, son mari a introduit ce tronc de houe dans ses organes génitaux. Selon les mêmes sources, la victime a été soignée au CDS Songwe. Le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la commune Mwumba, en date du 10 novembre 2021.

Une personne violée en commune Bwambarangwe, province Kirundo

En date du 12 novembre 2021, sur la sous-colline Kabuyenge, colline Budahunga, commune Bwambarangwe, province Kirundo, E. T., âgée de 18 ans, élève ayant abandonné ses études l'année dernière à l'ECOFO Kabuyenge, native de la colline Ruyaga, zone Murore, commune Busoni, a été violée par Etienne Ndiokubwayo, chef de zone Murore, natif de la colline Kididiri, commune Busoni. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été appréhendé en flagrant délit par des policiers. Selon les mêmes sources, les faits ont eu lieu dans un cabaret d'Oswald, infirmier au CDS Kabanga.

Une fille violée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 11 novembre 2021, vers 16 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, une fille prénommée F., handicapée mentale, âgée de 15 ans, a été violée par Pascal alias Abdou, âgé de 24 ans, originaire de la colline Shanga, zone Rutonganikwa, commune Buhiga. Selon des sources sur place, le présumé auteur avait acheté à la victime du vin de banane jusqu'à l'enivrer et l'a conduite dans la brousse. Après un certain temps d'absence, sa grand-mère a demandé à ceux qui étaient là de l'aider à trouver sa petite fille et ces derniers ont commencé des recherches puis les ont pris en flagrant délit. Le présumé auteur a été conduit au cachot communal de police de Buhiga.

Une femme battue par son mari en commune et province Rutana

En date du 8 novembre 2021, vers 19 heures, sur la sous-colline Kayigi, colline Nyarubere, zone, commune et province Rutana, Claudine Nemerimana, âgée de 28 ans, enceinte, a été battue à l'aide d'un bâton par son mari, Elias Minani, âgé de 34 ans. Selon des sources sur place, la victime était accusée de s'être opposé à la vente d'une partie de leur propriété foncière. Selon les mêmes sources, cette femme a été évacuée vers l'hôpital de Rutana tandis que le présumé auteur a été conduit au cachot du commissariat communal de police de Rutana.

Une femme battue par son mari en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 novembre 2021 indique qu'en date du 11 octobre 2021, sur la colline Gitwa, commune et province Kayanza, Odile Ntawushirimba, âgée de 40 ans, a été battue et blessée au niveau de la jambe à l'aide d'une brique cuite par son mari, Léonidas Misago. Selon des sources sur place, le présumé auteur a aussi brûlé des habits de sa femme et ceux de ses enfants. La victime avait refusé à son mari de vendre le lopin de terre familial. Selon les mêmes sources, des voisins sont intervenus et ont évacué la victime vers le CDS Kaburiri avant d'être référée à l'hôpital Kayanza en date du 15 octobre 2021 tandis que le présumé auteur a pris fuite.

Une personne battue en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 novembre 2021 indique qu'en date du 13 novembre 2021, vers 9 heures, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, la nommée Nihorimbere, âgée de 27 ans, a été battue jusqu'à ce qu'elle avorte une grossesse de 4 mois, par son mari Ndayikengurikiye, membre du parti CNL, âgé de 49 ans. Selon des sources sur place, cet homme a accusé sa femme d'avoir fait des relations extraconjugales avec Dominique,

fils du mari, âgé de 25 ans. Selon les mêmes sources, la victime a été alitée à l'hôpital du cinquantenaire de Karuzi et le présumé auteur n'a pas été inquiété.

Une fille violée en commune Bugendana, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 novembre 2021 indique qu'en dates du 10 et 14 novembre 2021, sur la sous-colline Kuwinteko, colline Nyagisenyi, zone Mutoyi, commune Bugendana, province Gitega, C.I., âgée de 14 ans, a été violée par son père, Jean Barandereka, âgé de 44 ans qui avait déjà répudié sa femme. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital de Mutoyi pour des soins de santé. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté en date du 21 novembre 2021.

Une femme battue en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 24 octobre 2021 indique qu'en date du 10 octobre 2021, sur la colline Mihigo, commune et province Kayanza, Mireille Nitunga, âgée de 23 ans, a été battue à coups de poing et de pieds jusqu'à perdre connaissance par son mari, Désiré Niyonkuru, originaire de la même localité. Selon des sources sur place, Désiré Niyonkuru avait refusé de donner une ration à sa femme pour se nourrir car il avait une concubine. Ce jour-là, il s'est rendu à son domicile et a trouvé Mireille Nitunga, en train de cuisiner alors qu'il ne lui avait donné de l'argent. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée d'infidélité. Les voisins sont intervenus et ont transporté la victime au CDS Gahahe puis a été transférée à l'hôpital Kayanza, en date du 13 octobre 2021.

Une fille violée en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 octobre 2021 indique qu'en date du 25 septembre 2021, vers 19 heures, au quartier Swahili, commune et province Muyinga, S.N., âgée de 16 ans, a été violée par Nestor Nsengiyumva, âgé de 48 ans, sentinelle, mari de la tante de la victime. Selon des sources sur place, Nestor a menacé cette victime à l'aide d'un couteau, l'a conduite dans la maison d'Issa Kabura pendant que dans cette maison il n'y avait personne. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté par la police et conduit au cachot de la PJ à Giteranyi.

Une élève violée en commune Busiga, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 octobre 2021 indique qu'en date du 17 octobre 2021, de 19 heures jusqu'à l'aube, sur la colline Cendajuru, commune Busiga, province Ngozi, E.N., âgée de 17 ans, élève en 9^{ème} année à l'ECOFO Manga de la même commune, a été violée par Eric Ndayishimiye, commerçant, à son domicile. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté le lendemain matin et conduit au cachot de la PJ à Busiga par le chef de colline accompagné par des policiers tandis que la victime a été conduite à une structure sanitaire de la localité pour des soins.

Des directeurs des écoles, auteurs des grossesses de leurs élèves en commune Kiremba, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 octobre 2021 indique qu'au mois de septembre 2021, deux affaires de grossesses d'élèves par leurs directeurs ont été arrangées à

l'amiable par le DCE, Gratien Irakiza. Selon des sources sur place, le premier cas concerne une fille de l'ECOFO Gisuka, engrassée par son tuteur et directeur de cette école, Grégoire Nsanzamahoro. Le deuxième cas, est celui de P.C., élève de l'ECOFO Kidasha engrassée par le directeur de cet établissement, Libère Mpawe. Selon les mêmes sources, le DCE Gratien Irakiza a tenté d'arranger ces affaires à l'amiable en rassurant les victimes qu'elles seraient appuyées en tout et qu'elles retourneraient à l'école après l'accouchement. Cependant, dans l'attente de ces promesses, la première fille a quitté l'école en cachette mais après l'accouchement, elle a été chassée de la maison par le présumé auteur. Pour la seconde victime, le même DCE a essayé d'arranger à l'amiable le cas mais les parents de la fille soutenus par leurs voisins ont refusé en portant l'affaire à la police et le présumé auteur a pris fuite.

Deux fillettes violées en commune Bukeye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 octobre 2021 indique qu'en date du 7 octobre 2021, sur la colline Rweteto, commune Bukeye, province Muramvya, O.N., âgée de 3 ans et N. I, âgée de 4 ans, ont été violées par Zéphyrin Nshimirimana, travailleur domestique chez Désire Nahayo, père de l'enfant N. I.

Une fille violée en commune Gihogazi, province Karuzi

En date du 25 octobre 2021, vers 19 heures, sur la colline Gasenyi, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, F., âgée de 21 ans, malade mentale, a été violée dans un buisson par le prénommé Clément, âgé de 36 ans, ex-chef de la colline Gasenyi. Selon des sources sur place, des passants ont entendu des cris de la victime et sont intervenus en arrêtant le présumé auteur puis l'ont conduit au cachot du poste de police de cette commune. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS Gihogazi, le lendemain matin. Après, le présumé auteur a été transféré au cachot du commissariat provincial de police à Karuzi, en date du 27 octobre 2021.

Une femme tabassée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 octobre 2021 indique qu'en date du 24 octobre 2021, vers 23 heures, sur la colline Muramba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi Jacqueline Kabagabire, âgée de 32 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été mordue au nez par son mari, Jean Marie Ngezahayo, âgé de 38 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, ce présumé auteur était rentré ivre puis a accusé sa femme d'avoir traîné à ouvrir la porte de la maison.

Une fillette violée en commune Mutumba, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 octobre 2021 indique qu'en date du 24 octobre 2021, vers 19 heures, sur la colline Rabiro, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, la nommée N., âgée de 8 ans, élève de la 2ème année à l'ECOFO Rabiro, a été violée par Gaston Ndayisenga, âgé de 43 ans, travailleur au CDS Sahara, originaire de la colline Mubaragaza de cette zone. Selon des sources sur place, il l'a trouvée seule à la maison près d'un ménage d'une voisine. Selon les mêmes sources, en date du 27 octobre 2021, la victime a été conduite au CDS Rabiro pour des soins médicaux. Le présumé auteur a été arrêté par des policiers et détenu au cachot communal avant d'être transféré au commissariat provincial de police, en date du 28 octobre 2021.

Une fillette violée en commune Gashoho, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 octobre 2021 indique qu'en date du 21 octobre 2021, sur la colline Musama II, commune Gashoho, province Muyinga, E.T., âgée de 7 ans, a été violée dans une brousse par Samuel Niyonsaba, âgé de 27 ans, marié, cultivateur. Selon des sources sur place, la victime allait rendre visite à son oncle paternel quand elle a croisé Samuel qui lui a dit que sa tante n'est pas à la maison qu'il fallait retourner à son domicile. Selon les mêmes sources, le présumé auteur qui a des relations familiales avec un chef collinaire a pris fuite avec la complicité de ce dernier et un OPJ a émis un mandat d'arrêt contre lui.

Une fille violée en commune Butihinda, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 octobre 2021 indique qu'en date du 10 octobre 2021, sur la colline Nyamihonda, commune Butihinda, province Muyinga, G.T., âgée de 15 ans, élève en 7ème année à l'ECOFO Gatabo, a été violée par un prénommé Patrice, âgé de 18 ans, élève en 7ème année à cette école. Selon des sources sur place, la victime allait puiser de l'eau. Selon les mêmes sources, Patrice a été arrêté par des policiers et conduit au cachot communal de la police.

Une malade mentale violée en commune Gashikanwa, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 novembre 2021 indique qu'en date du 31 octobre 2021, sur la sous-colline Makaba, colline Gatara, commune Gashikanwa, province Ngozi, une femme âgée de 30 ans, mère de trois enfants, vivant avec un handicap mental, vivant avec ses parents, a été violée par Cyriaque Nindabira, Aron Ndayizeye, Joachin Miburo et Xavier Nsabimana, tous de la colline Ruhengeri. Selon des sources sur place, ils l'ont violée et lui ont arraché des poils pubiens. Selon les mêmes sources, la victime a été blessée au niveau de l'appareil génital et ces présumés auteurs ont été arrêtés.

Une femme violée en commune Gihogazi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 décembre 2021 indique qu'en date du 3 décembre 2021, vers 19 heures, sur la colline Rutegama, zone Munanira, commune Gihogazi, province Karuzi, D., âgée de 37 ans, a été violée par Claude, âgé de 40 ans quand elle venait d'une boutique pour acheter du sel. Selon des sources sur place, la victime a crié au secours et les voisins sont intervenus mais le présumé auteur avait déjà pris le large. Selon les mêmes sources, ce dernier a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de Gihogazi tandis que la victime a été conduite au CDS Ruganira pour des soins médicaux.

Une femme battue en commune et province Rutana

En date du 7 décembre 2021, sur la sous-colline Karindo, colline, commune et province Rutana, Claudine Dusengimana a été battue à l'aide d'un bâton et blessée au niveau du coup par son mari, Jean Marie Bahati. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'infidélité. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital de Rutana et le présumé auteur a pris fuite.

Une femme battue en commune Gihogazi, province Karuzi

En date du 13 décembre 2021, vers 19 heures, sur la colline Murago, zone et commune Gihogazi, province Karuzi, une femme prénommée Jolie âgée de 22 ans a été tabassée par son concubin prénommé Richard, âgé de 22 ans, tous membres du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, Richard est rentré ivre et s'est immédiatement chamaillé avec Jolie l'accusant de ne pas encore fini de préparer la nourriture du soir à temps, puis il a commencé à la tabasser à l'aide d'un bâton, des gifles et des coups de pied lui disant de quitter sa maison. Selon les mêmes sources, Richard voulait renvoyer la femme chez elle. Jolie est la troisième femme de Richard après avoir renvoyé ses deux anciennes concubines l'une après l'autre.

Une fillette violée en commune et province Rumonge

En date du 13 décembre 2021, dans l'avant-midi, sur la colline Rukinga, au centre urbain de la commune et province Rumonge, N.U, âgé de 13 ans, travailleuse domestique, a été violée par Jackson Sibomana, travailleur domestique d'un employé du lycée Rumonge. Selon des sources sur place, elle a été conduite à l'hôpital Rumonge pour expertise médicale. Selon les mêmes sources, elle est sous traitement contre les MSTs et la grossesse non désirée. Le présumé auteur de ce viol a été arrêté par la police et détenu au cachot de la police au chef-lieu de la province Rumonge.

Une fillette violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 décembre 2021 indique qu'en date du 12 décembre 2021, vers 16 heures, sur la colline Rutumo, zone minago, commune Rumonge et province Rumonge, D.I. âgée de 12 ans, a été violée tout près d'un champ de riz. Selon la victime, le présumé violeur portait un masque avant de la violer et a pris fuite après avoir commis le forfait. La victime a été conduite à l'hôpital de Rumonge.

Une femme battue en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 29 décembre 2021, vers 20 heures, sur la colline Muramba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Antoinette Harerimana, âgée de 38 ans, a été tabassée par son mari Révoat Ntirampeba, membre du parti CNDD-FDD jusqu'à ce qu'elle perde connaissance. Selon des sources sur place, quand il s'est rendu que sa femme ne bougeait plus, il a pris le large. Selon les mêmes sources, les voisins sont intervenus et ont conduit la victime au CDS Bugenyuzi où elle a été hospitalisée. L'origine de ce conflit est que cette femme est rentrée vers 20 heures trouvant son mari ayant déjà fermé la porte et quand elle a toqué pour qu'il ouvre, il est sorti avec un bâton, l'accusant de prostitution.

Une fillette violée en commune Gisuru, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 décembre 2021 indique qu'en date du 23 décembre 2021, vers 16 heures, sur la colline Rusange, commune Gisuru, C., âgée de 4 ans, a été violée par Elias Ndikumana, âgé de 23 ans, voisin de la victime. Selon des sources sur place, après l'incident, les parents de la victime ont remarqué que le sang mélangé avec du sperme coulait

dans le sexe de cette fillette. Ils ont alerté la police et ont conduit l'enfant à l'hôpital de Gisuru tandis que l'auteur présumé a été conduit au cachot de la police de Gisuru

LIGUE ITEKA